

DU 29 MARS
AU 28 AVRIL
2023

100% GRATUIT

adoptez le compostage



DISTRIBUTION
SUR LA VAUNAGE

L'AGGLO
VOUS OFFRE
UN COMPOSTEUR OU
UN LOMBRICOMPOSTEUR

SAINT-CÔME-ET-MARUÉJOLS DEVIENT

« TERRITOIRE 100% COMPOSTAGE »

Dans le cadre de sa stratégie « Territoire 100% compostage » afin de mieux trier et valoriser nos biodéchets, **Nîmes Métropole offre un composteur ou un lombricomposteur gratuit à tous les foyers de l'Agglomération* entre 2023 et 2026.**

Le déploiement sur la Vaunage a lieu du 29 mars au 28 avril 2023.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?



Tous les foyers domiciliés dans une commune de Nîmes Métropole*.



Vous habitez une maison ou un appartement avec jardin ?



L'Agglo vous offre un composteur.

Si vous n'avez pas de jardin, un lombricomposteur d'intérieur vous sera offert.

* 1 composteur ou 1 lombricomposteur par foyer, sous réserve que vous n'en ayez pas déjà obtenu un à 20 € auprès de Nîmes Métropole entre 2015 et 2023.



Le saviez-vous ?

La commune de Saint-Côme-et-Maruéjols est équipée également d'un site de compostage partagé situé devant les jardins collectifs.

QUAND ET OÙ RETIRER VOTRE COMPOSTEUR OU LOMBRICOMPOSTEUR ?

🕒 Du mercredi 29 au vendredi 31 mars 2023, de 10h à 14h et de 16h à 19h.

📍 Centre technique (rue de la Condamine, devant l'école) Saint-Côme-et-Maruéjols

Vous avez un empêchement ?

Pas d'inquiétude, d'autres distributions gratuites sont prévues dans les communes proches jusqu'au 28 avril !



LISTE DES AUTRES POINTS DE RETRAIT



UNE QUESTION ?

CONTACTEZ-NOUS !

Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers (DCTDM) de Nîmes Métropole :

dctdm@nimes-metropole.fr / 04 66 02 54 54

